

COMMUNE DE BOFFRES

Compte – Rendu N° 06-2016

Réunion du Conseil municipal du 26 juillet 2016

L'an deux mil quinze le 26 juillet 2016 à 20 heures 00

Le Conseil municipal de la commune de Boffres, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale.

Étaient présents : Mmes, Bos, Bourghelle, Kohler, Orban, Roumanet, Saint – André

Messieurs : Durand, Edmont, de Pampelonne, Fournier Julien, Mandier, Tisseron, Vacher.

Absente: Mme Blanc Anne-Marie

16.025 : Révision des loyers de la commune

Monsieur le maire propose la révision 2016 des loyers suivant l'indice de référence des loyers du 2^{ème} trimestre. (Tableau en annexe), à compter du 1^{er} juillet pour :

- Appartement F2, F3, F4 les érables
- Appartement F3 rue des fontaines, et F3 Rue Vincent d'Indy
- F3 Rue des fontaines à compter du 1^{er} Août

Après en avoir délibéré le conseil municipal par 14 voix accepte la révision des loyers communaux.

16.026 : Cantine scolaire : choix du prestataire, et montant du repas pour l'année 2016/2017

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à l'avis de mise en concurrence en date du 22 juin 2016 concernant la livraison des repas de la cantine scolaire, seulement LUCA'S Restauration a répondu à l'offre.

Le prix du repas est inchangé .3.57€ TTC

Après en avoir délibéré le conseil municipal par 14 voix pour , retient LUCA'S restauration comme prestataire et fixe à 3.20€ le prix du repas.

Reste à la charge de la commune, 0.37€ par ticket.

16.027 : Enquête publique du déclassement de chemin de Muans

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du demandeur, qui annule sa demande de déclassement du chemin. L'enquête publique n'aura pas lieu. La situation reste en l'état.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, annule la délibération du 25 avril 2016.

16.028: Subventions aux associations : Judo club et ACCA

Monsieur le Maire a proposé le vote des subventions au Judo club de Vernoux et à l'ACCA.

Après en avoir délibéré le conseil décide de verser 80€ à l'ACCA.

2 enfants de Boffres sont au judo club dont une subvention de 60€ est attribuée (30€ par enfant)

16.029: Demande d'acquisition d'une parcelle communale par un administré

Monsieur le Maire est saisi d'une demande d'acquisition de la parcelle AE 86, le village, le conseil municipal après en avoir délibéré par 14 voix pour décide de ne pas vendre ladite parcelle.

16.030: Avenant à la convention de mise à disposition du service de médecine professionnelle « santé au travail »

La commune de Boffres a signé une convention avec le Centre de Gestion en 2007, portant sur l'organisation de la médecine préventive, pour le compte des agents de la collectivité.

La valeur unitaire forfaitaire était de 60€, elle est portée à 62€ pour 2016.

Le conseil municipal par 14 voix pour accepte le montant pour l'année 2016, et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention.

Questions diverses :

- Demande d'un groupe pour visiter le village de Boffres : Eliette Saint-André et Bernard Tisseron les accompagneront.
- Jeudi 28 visite de Mr Julien et Mr Edmont d'un chemin dans le village.
- Inauguration des calades restaurées le 24 septembre à 11H, sur invitation.
- Prévision d'une réunion pour les élus avec les agents responsables de l'Urbanisme de la Communauté de Communes sur le PLUi.
- Compte rendu par les élus sur la fête du village. En 2017 , elle aura lieu le 22 juillet.
- Samedi 30 juillet, concert « Parfum d'escale », organisé par Culture et Patrimoine.

Vu pour être affiché le 27 juillet 2016 , conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du CGDCT.

Le Maire



R. EDMONT



REVISION	LOYERS	BOFFRES
----------	--------	---------

NOM	LOCAL	DATE REVISION	REVISION IRL	ANCIEN MONTANT	NOUVEAU MONTANT	CHARGES	CTE 752	CTE 7081	rappel
							TOTAL	OM MENSUEL	JUILLET
F2	Les Erables	Juillet	2éme trimestre	260.00	260.12	15.00 €	275.12	3.15 €	0.12
F3	Les Erables	Juillet	2éme trimestre	329.96	330.12	15.00 €	345.12	5.75 €	0.16
F3	Les Erables	Juillet	2éme trimestre	329.96	330.12	15.00 €	345.12	4.75 €	0.16
F4	Les Erables	Juillet	2éme trimestre	427.00	427.00	15.00 €	442.00	8.19 €	0
F3	Ancienne école f	Août	2éme trimestre	296.30	296.44	7.00 €	303.44	3.38 €	0
F3	Ancienne école f	Juillet	2éme trimestre	353.19	353.36	7.00 €	360.36	3.38 €	0.17
appart la post	LA POSTE	Juillet	2éme trimestre	500.00	500.23		500.23	9.50 €	0.23
appart rue v indy	Anc Mairie	juillet	2éme trimestre	378.70	378.88		378.70	7.00 €	0.18
					0.00		0.00	- €	

NOM	LOCAL	TTC
Local artisanal	VIDE	
LOCAL EPICERIE	VIDE	300.00
LA POSTE	TORREGROS	250.00

Calcul loyer x nouvel indice (125.25) /ancien indice (125.19)